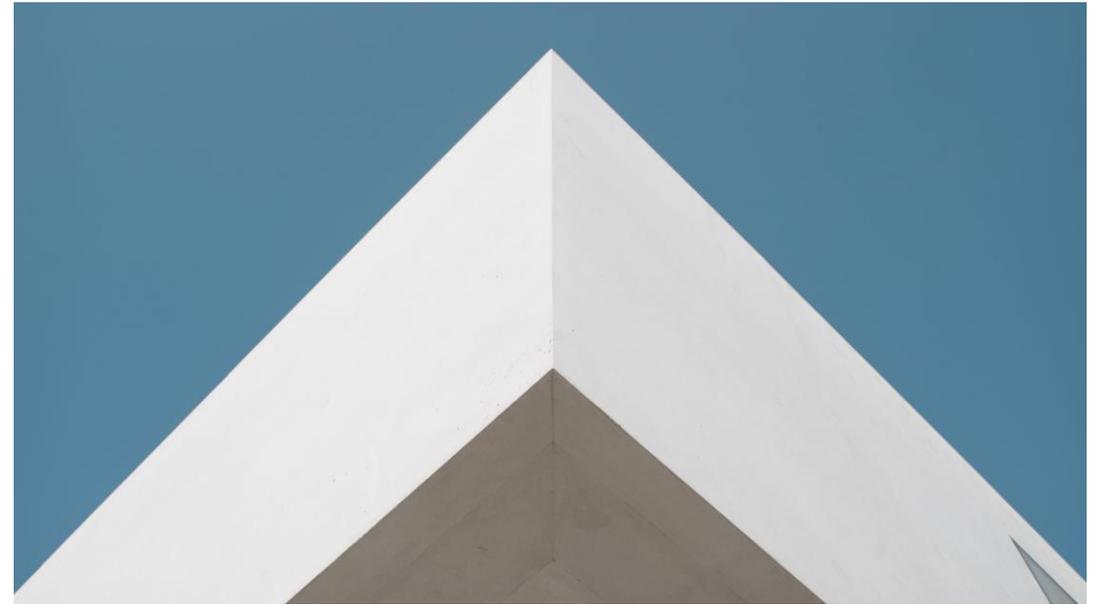




**ASSOCIATION
DES PARENTS
D'ÉLÈVES**



Conseil de Classe

30 NOVEMBRE 2021

Guide du parent délégué de l'APE

Généralités sur le Conseil de classe

Les documents clés

Focus sur le questionnaire à remettre aux élèves
de la classe

Focus sur le compte rendu du Conseil de classe

Être informé et correspondre avec l'APE

apec.garac@gmail.com

apecgarac.fr

Être informé et correspondre avec le GARAC

PRONOTE espace parents

absences@garac.com (suivi SMS des absences)

01 34 34 37 40

- Votre contact du Lycée Polyvalent Privé (LPP) : Mme SYLLA
- Votre contact du Centre de formation des Apprentis (CFA) : Mme JAMY

Généralités sur le Conseil de classe (1/2)

- **Objectif de l'APE : 1 parent délégué (ou 2 parents délégués) dans chaque Conseil de classe**
- **Un Conseil de classe :**
 - Trimestriel pour secondes du LPP,
 - Semestriel pour les classes de 1ères et Terminales du LPP et les classes du CFA.
- **L'action du parent délégué :**
 - Avant le Conseil : via le délégué de classe, récupère les expressions des parents d'élèves (questionnaire type),
 - Rédige le compte rendu dans la semaine qui suit le Conseil. Il ne comporte aucune référence individuelle. Seules les considérations générales sont reprises.
 - Transmet le compte rendu au responsable pédagogique (Mme Sylla LPP / Mme Jamy CFA), copie l'APE (CR type). Il sera diffusé par le GARAC à tous les parents avec le bulletin de l'élève.

Généralités sur le Conseil de classe (2/2)

- **Participants au Conseil :**

- Un Président du Conseil (GARAC), l'équipe pédagogique du GARAC, la classe (tous les élèves en tenue + cravate),
- Les maîtres d'apprentissage pour le CFA,
- Les parents délégués,
- Les parents d'élèves.

- **Le fonctionnement du Conseil :**

- L'appréciation globale sur la classe est portée par le professeur principal,
- Chaque professeur évalue la situation de chacun des élèves,
- Le Président attribue : les félicitations, un encouragement, un avertissement ou un blâme,
- Les parents d'élèves peuvent solliciter un échange avec les professeurs à la fin du Conseil.

Les documents clés

- **Liste des parents délégués de l'APE par classe (avec leur adresse mail)** – s'assurer que l'APE dispose bien de vos coordonnées téléphoniques et mail et de la classe de votre enfant
- **Questionnaire élève / parents**
- **Compte rendu du conseil de classe**

Focus sur le questionnaire : élève/ parents

Ce questionnaire est à imprimer et à remettre au plus tôt à votre enfant afin que ce dernier, après accord du professeur principal puisse le distribuer à l'ensemble de la classe. Il est important de le personnaliser avec vos coordonnées (adresse mail) en bas du questionnaire afin que vous puissiez centraliser les retours.

Les retours font ensuite l'objet d'un résumé par le parent délégué qui en conseil de classe est invité à s'exprimer au nom des parents d'élèves

Nous ne disposons pas actuellement des autorisations pour mettre en ligne via Pronote ce questionnaire, aussi il est important que votre enfant distribue bien le questionnaire à ses camarades de classe.

New 2021: le questionnaire est en libre accès sur le site de l'APE: <http://apegarac.fr> (via google form). N'hésitez pas à demander à votre enfant de communiquer le lien via les groupes créés via WhatsApp ou autre.

Focus sur le compte rendu

- **Les délais de transmission du compte rendu :**

Dans les 48h idéalement qui suivent le conseil de classe auquel vous aurez participé, un compte rendu doit être adressé au GARAC (pensez à noter l'adresse mail du président du Conseil de Classe) et à l'APE par mail (ape.garac@gmail.com). Ces délais permettent au GARAC de joindre le compte rendu au bulletin de note envoyé à l'élève.

- **La trame du compte rendu :**

La trame transmise du compte-rendu doit être respectée. A noter que pour le CFA, les termes suivants sont à modifier:

- Elève = Apprenant
- Professeur = Formateur



ASSOCIATION
DES PARENTS
D'ÉLÈVES

MERCI !